L’alimentation à l’ère du soupçon

1972 ­- Ssuite à une série d'intoxication, [l'Allemagne met en cause la fraise de Dordogne](http://www.ina.fr/video/BOC9509120916/rumeur-autour-de-la-fraise-de-dordogne.fr.html).

1981 - En Espagne, [le scandale de l'huile frelatée](http://www.ina.fr/video/CAB8101796101/pneumonie-atypique-en-espagne.fr.html) provoque la mort de plus de 600 personnes.

1985 - Intoxication alimentaire due à de [la viande de cheval](http://www.ina.fr/playlist-audio-video/1621891/a-haro-sur-le-cheval-playlist.html). Les boucheries chevalines mettent la clé sous la porte.

1986 - Apparition de l’encéphalite spongiforme bovine au Royaume-Uni. La crise de la « vache folle » débute.

1987 - Le [vacherin Mont d'Or](http://www.ina.fr/video/CAB87042643/vacherin-qui-tue.fr.html) (fromage suisse) est contaminé par une bactérie, provoquant le décès d'une trentaine de personnes.

1996 - Le [Japon est touché par un bacille mortel](http://www.ina.fr/video/CAB96041155/epidemie-au-japon.fr.html) .

1996 - La crise de la « vache folle » entre dans sa phase intense.

En Ecosse, [une viande infectée de bactérie](http://www.ina.fr/video/CAB96076058/epidemie-liee-a-une-bacterie-en-ecosse.fr.html) engendre une épidémie mortelle .

2001 - En France, découverte de [pâtes alimentaires au raticide](http://www.ina.fr/video/1765008009033/pates-au-raticide.fr.html) .

2008 - En Chine, c'est le scandale du [lait pour nourrissons frelaté](http://www.ina.fr/video/3720118001022/plateau-breve-chine-scandale-du-lait-contamine.fr.html). 300 000 enfants tombent malades.

2011 - En Allemagne puis dans toute l'Europe, des centaines d'allemands sont victimes de la bactérie E coli (ECEH). On suspecte dans un premier temps les concombres espagnols pour découvrir que l'épidémie vient de graines de soja germées.

2013 - Le scandale part de Grande-Bretagne où l'on découvre de la viande de cheval dans des plats surgelés de lasagnes au boeuf. Rapidement, d'autres contrôles révèlent une escroquerie à l'échelle européenne. Sans risque sanitaire, cette affaire met le doigt sur la traçabilité des aliments utilisés dans les plats préparés.